

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE  
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME DIX-SEPTIÈME

1898

LYON  
H. GEORG, LIBRAIRE  
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS  
MASSON & C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES  
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1899

Comme naturaliste il avait dans sa jeunesse formé des collections de coquilles et de roches; plus tard il eut l'occasion de réunir d'importantes collections paléoethnologiques dans lesquelles se trouvent groupés tous les types sur lesquels repose en partie sa classification. Quelque peine qu'il éprouva à s'en séparer, il dut s'en défaire lorsqu'il fut attaché définitivement au musée de Saint-Germain. Il les a cédées à un grand musée américain en formation, le *Peabody Museum*.

D'une droiture et d'une probité que n'a jamais effleuré un soupçon, de Mortillet était un maître bienveillant, toujours disposé à accueillir les travailleurs, même les plus petits et les plus humbles. Il était heureux de leur prodiguer ses conseils, ses encouragements et de mettre à leur disposition sa grande expérience et sa vaste érudition. Chevalier de la Légion d'honneur en 1878, il reçut des décorations de la plupart des États de l'Europe.

Gabriel de Mortillet laisse à tous ses disciples le souvenir d'un maître aimé et regretté en même temps que celui de l'un des esprits les plus éminents dont ait à s'enorgueillir la science française.

*M. Chantre* fait une communication sur la question suivante : un âge du cuivre pur a-t-il existé en Europe, entre l'époque néolithique et l'âge de bronze? (Sera publiée ultérieurement.)

*M. Chantre* rappelle qu'il a rapporté de son dernier voyage en Egypte plusieurs momies intactes.

Il a déjà pu en débiller plusieurs et pratiquer des mensurations anthropométriques. Il a fait aussi quelques observations intéressantes relatives aux procédés d'embaumement de ces momies.

Certaines constatations ne viennent pas corroborer les faits indiqués par M. le Dr Fouquet, du Caire. *M. Chantre* n'a pas retrouvé des incisions aussi nombreuses que celles qui sont mentionnées par M. Fouquet. Dans les momies qu'il a déballées, il a constaté une incision dans la fosse iliaque droite, il a trouvé dans la cavité abdominale des organes ratatinés pliés dans des bandettes et qu'il est très difficile de reconnaître pour le foie, l'estomac, le cœur.

Il serait très heureux de voir des membres de la Société venir assister à ces déballages de momies.

Il a retrouvé sur ces momies des sachets (embaumant très bien) conservés, de la grosseur d'un poing, sachets qui sont placés sous les clavicules et dans les diverses cavités.

Les bandelettes qui entourent le corps portent, en certains points, des taches qui ressemblent à des taches de sang.

*M. Lacassagne* dit qu'il s'est occupé, avec *M. Florence*, de la recherche du sang sur les bandelettes de momie qui lui ont été envoyées par *M. Fouquet*, du Caire.

Il a pu obtenir la réaction de *Van Deen* assez nette. Il serait peut-être possible de régénérer les globules et d'avoir ainsi une preuve péremptoire de la présence du sang.

Récemment il a eu à s'occuper, avec *M. Florence*, d'une expertise en matière de taches de sang. Il s'agissait de la tunique d'*Argentueil*, que l'évêque de *Saint-Denis* avait confiée à des experts pour prouver qu'elle était bien tachée par du sang et établir ainsi son identité.

*MM. Lacassagne* et *Florence* ont montré que les experts commis ne s'étaient pas entourés de toutes les garanties nécessaires pour affirmer, comme ils l'ont fait, la présence du sang sur cette relique.

En résumé, il est possible de retrouver sur des objets aussi anciens, qui ont été protégés contre les injures de l'atmosphère, la trace du sang. Il serait utile de poursuivre ces recherches sur les bandelettes qu'a pu prélever *M. Chantre* sur ses momies.

*M. Lacassagne* rappelle aussi que, d'après l'aspect d'un lambeau de peau à lui envoyé par *M. Fouquet*, il a pu supposer que la momie en question avait dû séjourner dans l'eau. Cette peau présentait un aspect granité semblable à la peau des oies grasses dont les follicules des glandes sont distendues. C'est une particularité que l'on observe sur la peau des cadavres qui ont séjourné assez longtemps dans l'eau et dont les tissus ont subi la dégénérescence dite adipocire.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

*L'un des Secrétaires : D<sup>r</sup> H. ROYET*